

Cayenne, le 30 novembre 2015

15:20

Communiqué de presse

Validation du SDAGE 2016-2021 de Guyane

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux de Guyane (SDAGE) fixe les orientations fondamentales pour une gestion équilibrée de l'eau au niveau du bassin guyanais. Accompagné du Programme de Mesures, il constitue un projet ambitieux pour la Guyane afin de combler les retards structurels en matière d'assainissement et d'œuvrer pour maintenir ou restaurer la qualité des milieux aquatiques.

Le SDAGE 2016-2021, disponible sur le site du comité de bassin de Guyane : <http://www.bassin-guyane.fr/>, rubrique « outils de gestion », vient d'être validé par l'arrêté préfectoral du 24 novembre 2015. Il comprend cinq orientations fondamentales :

- Garantir une eau potable à tous en qualité et en quantité suffisante
- Assurer une gestion pérenne des eaux usées et des déchets
- Accompagner le développement des activités industrielles et minières pour limiter les impacts sur la ressource en eau et sur les milieux aquatiques
- Accompagner le développement des autres activités économiques dans le respect de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- Améliorer la connaissance et la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques guyanais

Au moment où va s'ouvrir à Paris la COP 21 sur le changement climatique, le SDAGE constitue aussi un élément stratégique dans la prise en compte de cet enjeu en Guyane. Il prévoit notamment des actions pour la préservation quantitative de la ressource, la gestion des demandes agricole et industrielle, la diversification des ressources, l'amélioration de la connaissance et la prise en compte du changement climatique dans la conception des ouvrages sur les cours d'eau (hydroélectricité, navigation...).

Le Président du Comité de Bassin de Guyane

signé

Patrick LECANTE

Contact : **Secrétariat du Comité de Bassin** – DEAL Guyane Arnaud ANSELIN ☎ 05 94 29 66 50

✉ contact@bassin-guyane.fr Site Internet : www.bassin-guyane.fr

Office de l'Eau de Guyane : Clara NICOLAS ✉ clara.nicolas@office-eauguyane.fr ☎ 05 94 30 52 92